

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

F. LE PLAY

Vues générales sur la statistique

Journal de la société statistique de Paris, tome 26 (1885), p. 6-11

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1885__26__6_0

© Société de statistique de Paris, 1885, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

VUES GÉNÉRALES SUR LA STATISTIQUE (1).

Le progrès des sociétés est fondé sur l'emploi simultané de deux facultés de l'esprit humain, l'expérience et le raisonnement. Les débats qu'on a souvent soulevés sur la supériorité relative de la méthode expérimentale et de la méthode analytique reposent, selon nous, sur une base fautive, qui consiste à admettre que ces deux grands leviers de l'humanité puissent jamais être employés indépendamment l'un de l'autre. Dans les sciences, telles que la physique, la chimie, la médecine, l'histoire naturelle, l'astronomie, etc., qui se rattachent plus intimement que les autres au domaine de l'expérience, il existe, entre les faits qui sont le corps de la science, et les grandes lois qui, pour ainsi dire, en sont l'âme, un abîme qui ne peut être franchi qu'à l'aide du raisonnement. Quant aux sciences fondées plus spécialement sur l'emploi du raisonnement, la philosophie, les mathématiques, le droit, etc., leur double nature est certainement moins tranchée : l'expérience y joue un rôle moins étendu que le raisonnement dans les sciences expérimentales ; on ne peut méconnaître, néanmoins, qu'elles ont nécessairement pour point de départ, et qu'elles emploient constamment comme moyens de perfectionnement, l'observation de certains faits. Ces deux facultés sont tellement inséparables, qu'il n'existe pas d'observation bien faite qui n'implique nécessairement un emploi considérable du raisonnement ; et si, d'un autre côté, il était possible de concevoir une science toute de raisonnement, et qui semblât ne toucher en rien à l'expérience, on pourrait affirmer que cette indépendance ne serait qu'apparente, puisque cette science serait une émanation de l'intelligence humaine, qui ne peut se développer que sous cette double influence.

Ce qui est vrai de toutes les sciences l'est également de la science du gouvernement des États, qui embrasse tous les modes de l'activité humaine. C'est une science essentiellement expérimentale, parce que la plus grande partie de l'action de l'homme est dirigée vers les choses matérielles. Mais en même temps elle appartient éminemment au domaine de l'intelligence, en ce que, comme nous l'avons déjà dit, l'expérience n'acquiert de valeur que lorsque le raisonnement en a dirigé l'acquisition ou élaboré les conséquences, et surtout parce que, dans la vie de l'humanité, les créations de l'esprit occupent la place la plus élevée, sinon la plus étendue. Les produits de l'activité de l'homme peuvent être comparés à une pyramide à large base, composée de deux parties superposées et d'égale hauteur : à la base sont les choses de la matière, au sommet celles de l'intelligence.

(1) Cet article est composé des passages les plus saillants d'une brochure publiée par F. Le Play en 1840, et que notre ancien président, M. Cheysson, a bien voulu nous communiquer. Il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt de faire connaître les vues de ce grand penseur sur la science que notre Journal a pour mission de populariser.

Il est juste de rappeler à cette occasion que Le Play a été le fondateur de la Statistique de l'industrie minérale, et l'a dirigée de 1833 à 1847. (Voir la conférence de M. Keller ; ci-dessus, numéro de septembre 1884, p. 345.) En outre, c'est à lui que revient l'honneur d'avoir tracé les règles et le cadre de la statistique monographique, et d'en avoir fait d'admirables applications dans les *Ouvriers Européens* et les *Ouvriers des Deux-Mondes*.

Cette double nature exige que la science du gouvernement, de même que toutes les sciences expérimentales, se subdivise en deux branches principales : l'une, ayant plus spécialement pour objet l'étude des lois générales qui doivent présider au gouvernement des États, c'est la *politique* ; l'autre, dont le but essentiel est l'observation et la coordination des faits qui intéressent le corps social au point de vue du gouvernement, c'est la *statistique*. La première est l'âme, ou la partie théorique, intellectuelle, rationnelle de la science ; l'autre en est le corps, ou la partie pratique, matérielle, expérimentale : ce sont deux éléments également nécessaires d'un même tout.

La statistique est donc à la politique et à l'art de gouverner ce qu'est l'anatomie à la physiologie dans l'étude du corps humain ; l'observation des astres, à l'astronomie ; l'étude des espèces d'animaux, de plantes et de minéraux, à l'histoire naturelle du globe ; l'analyse des corps, à la chimie ; la physique expérimentale, à la physique rationnelle, etc. L'homme d'État qui prétend gouverner sans connaître les faits importants qui intéressent la société fait donc une tentative encore plus infructueuse que le savant, qui se proposerait de faire une classification générale des êtres composant les trois règnes de la nature, sans en connaître les caractères essentiels.

Nous avons pensé devoir insister sur cette définition, qui nous paraît caractériser nettement la nature de la statistique et les limites qui la séparent de toutes les autres connaissances humaines. Il nous sera facile d'en conclure encore les moyens qui doivent être mis en usage pour que la statistique occupe parmi ces dernières la place élevée qui lui est due, et pour qu'elle prête enfin à la politique et à l'art de gouverner tout le secours dont ces dernières sciences ne sauraient se passer.

La condition la plus essentielle que doit remplir la statistique est de se plier à toutes les convenances de la politique, qui, de son côté, doit sans cesse trouver dans la statistique les moyens de régulariser son action directrice. Cette condition implique que les formes de la science soient essentiellement variables selon les temps et les lieux. Les faits sociaux qui doivent le plus préoccuper l'homme d'État sont déterminés par la nature des mœurs et des intérêts qui président aux destinées de chaque nation. Ils ne sont pas les mêmes à une époque essentiellement religieuse, et dans un temps où les intérêts du commerce et de l'industrie se sont aussi placés au premier rang ; chez un peuple dont la loi est de s'étendre par la conquête, et chez celui qui, possesseur de limites naturelles, trouve ses moyens de progrès dans le développement des ressources acquises. C'est donc à la politique qu'il appartient de tracer le cadre que doit remplir la statistique, et il convient que celle-ci suive cette direction avec toute la déférence qui doit lier le corps à l'esprit.

Une autre condition essentielle est que la statistique sache grouper ses résultats dans l'ordre de leur importance, et mettre soigneusement en relief ceux qui se distinguent par leur utilité. L'une des grandes difficultés de la science est la multiplicité des matières qu'elle embrasse : elle tomberait inévitablement dans la confusion et dans l'impuissance, si elle ne savait mesurer sur chaque point l'étendue de ses recherches à l'intérêt que celles-ci peuvent offrir. C'est en ne perdant jamais de vue sa véritable destination que la statistique évitera le principal écueil contre lequel elle puisse donner : celui de se préoccuper de faits qui n'auraient qu'un simple in-

térêt de science ou de curiosité, et de sortir de ses limites naturelles pour envahir le domaine des autres sciences. Ainsi, par exemple, l'agriculture étant la base de toute activité pour une grande nation, on peut prévoir que la statistique placera toujours en première ligne l'étude des faits qui se rattachent à la culture et au commerce des principaux produits agricoles. Mais le but serait évidemment dépassé, si l'on croyait devoir compléter ce genre de recherches, en y comprenant l'étude de tous les végétaux que nourrit le sol. Ainsi étendue mal à propos, la statistique se confondrait avec la botanique, et l'on peut aisément prévoir qu'un assemblage aussi monstrueux serait également inutile au botaniste et à l'homme d'État. Le même criterium, le point de vue d'une utilité spéciale, servira à tracer d'une manière sûre la ligne de démarcation qui doit être maintenue entre la statistique et les sciences naturelles, la physique, la géographie, l'histoire, l'économie politique, etc.

L'une des questions les plus importantes que soulève un aperçu général sur la statistique, est de savoir à quelle classe de la société doit être confiée la culture de la science. La réponse est facile, car il est évident que cette mission, pour une science expérimentale, appartient à ceux qui disposent des moyens d'observation. Or, comme ces moyens sont fournis en grande partie par l'exercice du pouvoir qui est la plus importante des actions sociales, ce sont en général les agents de l'autorité souveraine qui ont qualité pour recueillir les éléments de la statistique. Ici encore, les faits prouvent assez que la science doit se plier aux conditions d'existence particulière à chaque peuple. Les personnes qui se sont livrées à des études de statistique comparée savent quelle diversité de moyens il faut employer pour arriver à la connaissance des faits sociaux, selon la constitution politique des nations que ces faits concernent. Il faudra donc tenir compte de ces différences essentielles, lorsqu'on arrêtera chez chaque peuple le plan et les moyens d'exécution d'une statistique nationale. Chez les nations où l'exercice du pouvoir se ramifie jusque dans les dernières subdivisions du corps social ; où d'immenses opérations de commerce et d'industrie sont dirigées par des associations et par de simples particuliers, il faudra faire intervenir toutes les corporations auxquelles est déléguée une partie essentielle de l'autorité souveraine, et procéder souvent par enquête, ainsi qu'on le fait dans la Grande-Bretagne et dans l'Amérique du Nord. Tantôt il faudra recourir à un petit nombre d'administrations placées, comme en Espagne et dans l'empire autrichien, à la tête de provinces ou de royaumes unis plus ou moins intimement l'un à l'autre. Tantôt enfin, c'est le cas de la France et de la Russie, il suffira d'employer une administration centrale. C'est donc au gouvernement, quelle qu'en soit la forme, qu'appartient partout la mission de créer la statistique nationale. Cette convenance ne résulte pas seulement de ce que le gouvernement dispose des principaux moyens d'observation, mais encore de ce que lui seul peut imprimer à la science la direction qu'exige sa politique. Partout d'ailleurs le progrès de la statistique sera proportionné à la puissance d'action et à l'influence morale du gouvernement, non moins qu'à l'intelligence du corps social. Pour que ce dernier consente de bonne grâce à se soumettre ainsi à l'expérience, il est indispensable en effet qu'il ait conscience de l'utilité qui en doit résulter pour lui. L'état de la statistique chez une nation est donc à quelques égards une excellente mesure de ses lumières et du progrès qu'elle a pu faire dans la science du gouvernement.

.

Le désintéressement personnel et le dévouement à la chose publique sont certainement beaucoup moins rares que la vue de nos débats politiques ne semblerait l'indiquer ; mais n'est-il pas impossible que cette communauté de bonnes intentions amène l'harmonie dans l'action, tant que nos hommes d'État ignoreront la plupart des faits qui devraient régler leur conduite, et tant qu'ils se trouveront disposés par les influences plus ou moins erronées qui ont pesé sur eux dans leur jeunesse, à tirer des conclusions fausses du petit nombre de faits qu'il leur a été donné d'observer.

Le seul moyen que nous puissions employer pour sortir de ce dédale inextricable où nous sommes engagés, est de remonter à la source de toute certitude dans une science éminemment expérimentale telle qu'est l'art de gouverner, je veux dire à l'observation des faits. L'harmonie dans les théories politiques se rétablira par la force même des choses, lorsque l'observation du corps social aura été tellement perfectionnée, et lorsque les faits auront été si bien mis en lumière, qu'il ne soit plus possible à des hommes instruits d'ignorer aucun fait important, ni à des hommes raisonnables de porter deux jugements différents sur un même fait. Telle est la haute mission réservée à la statistique lorsque cette science sera définitivement constituée, et lorsqu'elle occupera, comme moyen d'éducation et de gouvernement la place qui lui est due.

Une objection, basée sur l'infériorité actuelle de la statistique devant d'autres sciences moins importantes, sera peut-être produite contre cette conclusion : on peut craindre que, manquant de moyens de développement, la science ne s'élève jamais à la hauteur du rôle que nous lui assignons. Mais pour se faire une idée juste des destinées de la statistique, il suffit de considérer que la seule cause qui puisse retarder l'essor d'une science expérimentale est la difficulté de l'observation : cette difficulté est immense dans certaines branches de connaissances, telles que l'électricité et le magnétisme, où la simple conception des faits suppose déjà de prodigieux efforts de l'esprit. Il n'en est pas de même de la statistique, où les faits, pour être importants, doivent nécessairement être vulgaires. La quantité de travail, la continuité de vues, la variété des connaissances et la rectitude de jugement, importent encore plus au progrès de cette science que le génie et l'esprit d'invention, qui sauront aussi néanmoins y imprimer leur cachet. On peut donc affirmer que la science sera bien près d'être créée, le jour où l'utilité en sera convenablement sentie. Quant à l'infériorité actuelle de la science, on n'en peut rien conclure contre l'avenir qui lui est réservé : cette infériorité n'est qu'un nouvel exemple d'une bizarre anomalie que présente l'histoire de l'esprit humain. Il semble que ce dernier ait toujours pris à tâche de s'attaquer d'abord aux choses qui étaient le plus loin de sa portée. Il y a plusieurs milliers d'années que l'homme a commencé à observer les astres ; ce n'est que depuis hier, pour ainsi dire, qu'il a songé à connaître les organes dont son propre corps est composé. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait observé les phénomènes les plus mystérieux du monde physique, avant d'étudier les faits les plus vulgaires dus à l'action de la société dont il fait partie.

La statistique n'est pas moins avancée en France que chez les autres nations : si donc les inconvénients que nous avons signalés précédemment sont plus graves chez nous que partout ailleurs, il faut en chercher la cause, moins dans l'état de cette science, que dans la situation où le gouvernement se trouve placé chez nous.

Dans tout gouvernement qui fonctionne régulièrement et depuis longtemps, les

plus hautes fonctions appartiennent à des hommes qui ont pu s'y préparer par de longues études, et acquérir dans la pratique des affaires cette connaissance des faits sociaux, sans laquelle toute action intelligente du pouvoir est impossible. Dans un gouvernement ainsi constitué, et qui n'admet d'ailleurs aucune intervention directe du corps social, il n'est pas absolument indispensable que la statistique soit constituée comme science, ni qu'elle fasse partie d'une éducation libérale : on peut être assuré que les éléments principaux de cette branche de connaissances ne manqueront pas à ceux qui en ont essentiellement besoin.

Les circonstances sont toutes différentes dans l'état de transition où se trouve en ce moment le gouvernement de la France. La partie de la société française qui intervient aujourd'hui directement dans le gouvernement du pays, ne s'est point tout à fait élevée à la hauteur de la position qui lui est acquise : une rupture trop brusque de l'ancien mécanisme de gouvernement ne lui a pas permis encore de se préparer suffisamment à remplir ses nouveaux devoirs.

Le métier de gouverner a cela de commun avec tous les autres, que, pour bien l'exercer, il faut l'avoir appris. A ce point de vue fort simple, on est conduit à affirmer que le nouvel ordre social ne sera définitivement constitué en France que lorsque tous les corps qui interviennent à divers titres dans le gouvernement du pays posséderont des notions suffisantes de la science du gouvernement, et comprendront d'ailleurs l'élite des citoyens qui, sous ce rapport, sont dignes d'en faire partie.

.
L'éducation donnée dans nos collèges sera vicieuse, tant qu'elle ne sera pas complétée par deux cours élémentaires sur la constitution politique et sur la statistique de la France. S'il est indispensable qu'un jeune homme, voué à une profession libérale et qui doit prendre part un jour au gouvernement du pays, connaisse les pensées et les actions des grands hommes de l'antiquité, la composition du globe terrestre, la nature des végétaux et des animaux qui l'habitent, il importe également qu'il n'ignore pas les modes essentiels d'activité de la société au milieu de laquelle il est appelé à vivre.

Heureusement, si c'est en France que cette nécessité se fait le plus vivement sentir, c'est également en France qu'il est le plus facile d'y pourvoir. Les principaux éléments de la science existent dans les administrations publiques; déjà, sous l'heureuse influence d'un régime de publicité, ils commencent à se produire dans des comptes rendus, parmi lesquels on distingue ceux que produisent annuellement les administrations des douanes, des ponts et chaussées, des mines, de la justice, etc., etc. A la vérité, ces documents n'ont été jusqu'à ce jour ni recueillis, ni publiés dans des vues d'ensemble; ils ne sont unis par aucun lien, et se trouvent privés par là des principaux moyens de perfectionnement dont la statistique puisse disposer. A l'état d'isolement, et sous la forme volumineuse où ils paraissent aujourd'hui, ils ne contribuent que médiocrement à l'éducation publique. Dans un pareil état de choses, il n'y a que les hommes voués à l'étude de questions très spéciales qui puissent se former une idée juste de l'utilité qu'on pourrait faire sortir de ce genre de recherches et de la puissance des moyens de gouvernement qui s'y trouvent en germe. Sous ce rapport, la statistique est exactement dans la situation où serait la géographie, si cette science ne se composait que de grandes monographies indépendantes l'une de l'autre, et consacrée à l'étude détaillée d'un petit nombre de

mers, de rivières, de montagnes, de villes, choisies au hasard, et sans égard pour leur importance relative, sur la surface du globe.

.....
Pussions-nous avoir réussi à exprimer sur la véritable nature et sur l'avenir de la statistique des convictions que nous croyons fécondes, et que nous pourrions résumer ainsi en peu de mots : l'homme d'État qui parviendra à employer utilement, pour la création d'une statistique nationale, une partie de certaines forces qui restent presque improductives aujourd'hui dans l'administration française, aura fait faire un grand pas à l'éducation politique du pays ; il aura, en même temps, hâté la consolidation du nouvel ordre social où la France cherche vainement, depuis un demi-siècle, les hautes destinées que lui promettent la puissance de ses ressources et le génie de ses enfants.

Quant au plan détaillé de cette statistique nationale, il ne pourrait être tracé que par une réunion d'hommes convenablement choisis, et parmi lesquels figureraient nécessairement les personnes qui, dans nos diverses administrations, s'occupent déjà avec succès de ce genre de recherches ou des études générales qui s'y rattachent.

F. LE PLAY.

Il n'est pas sans intérêt de faire ressortir ici que, dès 1840, Le Play avait songé à la création d'un Conseil supérieur de statistique.

Après une longue campagne, à laquelle on se souvient que notre Société a pris une part, et non la moins brillante, ce vœu est sur le point d'être réalisé.

La Commission chargée d'étudier ce projet s'est réunie le 17 décembre dernier pour entendre la lecture du rapport de son président, l'honorable M. Édouard Milaud, sénateur.

Ce rapport remarquable, dont les conclusions ont été adoptées à l'unanimité, est aujourd'hui entre les mains du Ministre du commerce, et l'on peut espérer qu'avant la fin du mois courant, il paraîtra au *Journal officiel* en même temps que le décret qui instituera le Conseil supérieur de statistique.

Nous ne manquerons pas de reproduire, dans ce Journal, ces deux importants documents. C'est là une date mémorable qui coïncidera heureusement avec le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de notre Société.

(Note de la Rédaction.)
